

Équipement	§) HCR H4 (E)	
Feux de route	HCR H4 (E)	
Feux de croisement	A (E) dans HCR	
Feux de position	DOT AIRST AP2 78 GUIDE 1F	
Feux rouges	DOT AIRST AP2 78 GUIDE 1F	
Feux stop	1 (E)	
Clignoteurs	av	SAE(2)AP2 ar voir feux rouges
Catadioptres	av	AV + AR ar SAE A 68 DOT
Feux de gabarit	av	HELLA K 14023 AR ar
Feux complément.		
Eclairage plaque	1/ au centre	
Essuie-glace	2/ balais avec/ sans lave-glace	
Avertisseurs	DELCO REMY A + F	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme	
Marque et type	CHEVROLET	Camaro
Homologation N°	CH	0333 68
Carrosserie	Limousine	
Places	total 4	avant 2
Poids à vide	1695	Carburant B
Charge utile	-	CV-impôt 29,18
Poids total	2101	Cylindrée 5730

Remarques, modifications et inscription dans le permis de circulation

- *) Modèles : 1FS87 = Camaro LT (désignations commerciales)
1FQ87 = Camaro Z 28
- **) Mesure du bruit selon l'OCCE : avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, IA 3,08 = 74 dB/A
- ***) Mesure des gaz : conforme selon ECE-15, modifications O1 + O2; une vignette n'est pas exigée (LFEM No 38 610).
- +) Variante de pneus : 215/70 HR 14 AV 1080 (1,8) AR 1130 (1,9) V-max. 210 km/h) modèle 1FS87
195 HR 14 1100 (1,9) 1150 (2,0) 210 km/h)
GR 70 15 1200 (1,5) 1200 (1,5) min. 181 km/h) modèle 1FQ87 Jantes 15 x 7
P225/70 R 15 1240 (1,6) 1240 (1,6) min. 181 km/h) voies inchangées
225/70 HR 15 1120 (1,8) 1120 (1,8) 210 km/h) livrables aussi
205 HR 15 1100 (1,8) 1100 (1,8) 210 km/h) en alliage léger

§) Modifications par l'importateur:

- les phares d'origine SEALED BEAM sont remplacés par des HCR (E) avec feux de position A (E);
- les clignoteurs AV d'origine sont remplacés par des feux (E) orange;
- les clignoteurs AV latéraux doivent être synchronisés;
- les angles de visibilité des feux de position sont complétés par les feux de gabarit HELLA K 14023;
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A 68 DOT;
- les clignoteurs AR sont équipés d'ampoules de 18 W à 1 filament, les feux rouges/stop d'ampoules de 18/5 W; (un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine);
- les sorties de l'échappement sont recourbées vers l'arrière.

A noter dans le permis de circulation: 102 - charge utile de la galerie, max. 90 kg.

Lieu et date de l'homologation Studen, 21.11.77 / 29.11.77

Homologation fédérale des types de véhicules

Voiture
de tourisme

CHEVROLET

Camaro
modèles 1FS87 ou 1FQ87

CH 0333 68

FICHE COMPLÉMENTAIRE I

Complément du 21.11.77 - Gau/PR

livrable sur demande avec en variante le moteur de 185 CV SAE-net:

Identification : "57" à gauche, à l'avant sur la culasse (importateur) et
"CHC" à droite, à l'avant sur le bloc, derrière l'alternateur.

Puissance : 185 SAE-net à 4000 t/min.

Insonorisation : 2 silencieux 300x200x85 mm + catalyseur

Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, iA 3,42 = 77 dB/A
à proximité = 99 dB/A à 3000 t/min

Mesure des gaz : ECE-15, CO 0,2 % à 670 t/min
la marque d'homologation ECE-15 se trouve à droite, à l'intérieur de
l'aile, sur la plaquette du constructeur.